



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-42298>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-42298**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Saint-Victoret

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Gestion et l'exploitation de l'ALSH de la commune de SAINT-VICTORET sous la forme d'un contrat d'affermage. Les prestations sont : L'accueil de loisirs extrascolaires les mercredis en période scolaire, pendant les vacances scolaires, de 8h à 18h pour les enfants âgés de 3 à 17 ans, Les stages sportifs d'une semaine en juillet et en août dans la limite de 20 enfants de 12 à 17 ans

Description : Le DÉLÉGATAIRE devra notamment assurer les missions suivantes : - La gestion de l'accueil des enfants et adolescents tels que décrit ci-dessus ; - L'accueil des familles (informations sur les activités extrascolaires et les différents accueils, inscription) ; - La mise en place d'outils de communication ; - La conception et la réalisation de projets et d'animation à caractère ludique, sportifs, culturel et éducatif dans le respect des principes du projet pédagogique de la commune, tout en étant garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants ; - L'entretien courant des biens et équipements mis à sa disposition ; - Le recrutement et la gestion du personnel ; - La facturation et l'encaissement des participations familiales ; - Le conventionnement avec les organismes de tutelles ; - La fourniture des repas, des goûters, encas et pique-niques aux enfants et à son personnel pour les activités extrascolaires du mercredi et des vacances scolaires (sorties et stages sportifs compris), ainsi que les produits jetables ; La gestion du service sera assurée par le DÉLÉGATAIRE à ses risques et périls, conformément à la réglementation en vigueur dans le souci d'assurer la conservation du patrimoine affecté au service, la sécurité, le bon fonctionnement, la continuité et la qualité du service, ainsi que l'égalité de traitement de tous les usagers dans le respect du principe de laïcité. Le DÉLÉGATAIRE sera le seul responsable de la gestion financière du service notamment vis-à-vis de son personnel, de ses fournisseurs, des usagers ainsi que de toutes les administrations. Il percevra auprès des usagers un tarif fixé par délibération du Conseil Municipal de SAINT-VICTORET. Le DÉLÉGATAIRE sera rémunéré par les recettes tirées de

l'exploitation du service public dans les conditions prévues par le contrat et éventuellement par une contribution annuelle versée par L'AUTORITÉ DÉLÉGANTE

Identifiant de la procédure : 6b7e3a87-d5f9-45d7-8d02-d54a935c1904

Identifiant interne : COMMUNE DE SAINT-VICTORET

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55240000 Services de centres aérés et de centres de vacances

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55241000 Services de centres aérés

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92331210 Services d'animation pour enfants

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Boulevard Paul Liotard

Ville : Saint-Victoret

Code postal : 13730

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le Délégué percevra une rémunération comprenant :
- Les recettes « tirées de l'exploitation du service » calculées sur le nombre d'actes multiplié par le quotient familial le plus élevé. Cette recette sera constituée : 1. Du montant des participations familiales réelles et dépendante de chaque quotient familial. 2. D'une participation de la collectivité pour compenser la minoration des recettes liées à l'application des quotients familiaux les moins élevés, sans que cette participation ne puisse être qualifiée de « compensation de contrainte de service public ». - Les prestations versées par la Caf. - Les subventions, aides (ou toutes autres prestations) éventuelles versées par la Caf, par le Conseil Départemental, par l'état ou par tout autre organisme. - Le « Bonus Territoire » lié à la signature d'une Convention Territoriale Globale (Ctg) entre la Collectivités et la Caf. Il est convenu entre les parties que le financement lié au bonus territoire viendra en diminution de la compensation financière versée par la commune au titre de la contrainte de service public. - Et si nécessaire une participation financière versée par l'Autorité Déléguée pour « la Compensation de la contrainte de service public » L'ensemble des missions et obligations du Délégué, ainsi que les conditions d'exploitation du service sont détaillées dans le projet de contrat joint au dossier de consultation

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Gestion et l'exploitation de l'ALSH de la commune de SAINT-VICTORET sous la forme d'un contrat d'affermage. Les prestations sont : L'accueil de loisirs extrascolaires les mercredis en période scolaire, pendant les vacances scolaires, de 8h à 18h pour les enfants âgés de 3 à 17 ans, Les stages sportifs d'une semaine en juillet et en août dans la limite de 20 enfants de 12 à 17 ans

Description : Le DÉLÉGATAIRE devra notamment assurer les missions suivantes : - La gestion de l'accueil des enfants et adolescents tels que décrit ci-dessus ; - L'accueil des familles (informations sur les activités extrascolaires et les différents accueils, inscription) ; - La mise en place d'outils de communication ; - La conception et la réalisation de projets et d'animation à caractère ludique, sportifs, culturel et éducatif dans le respect des principes du projet pédagogique de la commune, tout en étant garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants ; - L'entretien courant des biens et équipements mis à sa disposition ; - Le recrutement et la gestion du personnel ; - La facturation et l'encaissement des participations familiales ; - Le conventionnement avec les organismes de tutelles ; - La fourniture des repas, des goûters, encas et pique-niques aux enfants et à son personnel pour les activités extrascolaires du mercredi et des vacances scolaires (sorties et stages sportifs compris), ainsi que les produits jetables ; La gestion du service sera assurée par le DÉLÉGATAIRE à ses risques et périls, conformément à la réglementation en vigueur dans le souci d'assurer la conservation du patrimoine affecté au service, la sécurité, le bon fonctionnement, la continuité et la qualité du service, ainsi que l'égalité de traitement de tous les usagers dans le respect du principe de laïcité. Le DÉLÉGATAIRE sera le seul responsable de la gestion financière du service notamment vis-à-vis de son personnel, de ses fournisseurs, des usagers ainsi que de toutes les administrations. Il percevra auprès des usagers un tarif fixé par délibération du Conseil Municipal de SAINT-VICTORET. Le DÉLÉGATAIRE sera rémunéré par les recettes tirées de l'exploitation du service public dans les conditions prévues par le contrat et éventuellement par une contribution annuelle versée par L'AUTORITÉ DÉLÉGANTE

Identifiant interne : S-PF-1631872

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55240000 Services de centres aérés et de centres de vacances

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55241000 Services de centres aérés

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92331210 Services d'animation pour enfants

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Boulevard Paul Liotard

Ville : Saint-Victoret

Code postal : 13730

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2025

Date de fin de durée : 31/08/2028

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Chiffre d'affaires annuel général : Cf. Règlement de la Consultation §4.1 Pièces relatives à la candidature Assurance responsabilité professionnelle pour les risques : Cf. Règlement de la Consultation §4.1 Pièces relatives à la candidature Autres exigences économiques ou financières : Cf. Règlement de la Consultation §4.1 Pièces relatives à la candidature

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1631872>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1631872>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 12/05/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Saint-Victoret

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 076FD1DA-ACD7-0383-7BAD66178BAA0C17

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Mairie de Saint-Victoret

Numéro d'enregistrement : 63073

Adresse postale : Esplanade Albert Mairot

Ville : Saint-Victoret

Code postal : 13730

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : PICCIRILLO Claude

Adresse électronique : controledigestion@mairiesaintvictoret.fr

Téléphone : 0442153200

Adresse internet : <https://www.saintvictoret.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Mairie de Saint-Victoret

Numéro d'enregistrement : 076FD207-BF38-996E-7569C72A207B633F

Adresse postale : Hôtel de Ville Esplanade Albert Mairoit

Ville : Saint-Victoret

Code postal : 13729

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : responsable.finances@mairiesaintvictoret.fr

Téléphone : 0442153242

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 076FD22A-BAA6-D118-E07FDC60ABD9232A

Adresse postale : 22,24 rue Breteuil

Ville : Marseille

Code postal : 13006

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 076FD259-0EB6-D24C-F325C64688AEAC20

Adresse postale : 22,24 rue Breteuil

Ville : Marseille

Code postal : 13006

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 701f115d-71bf-46ea-86ff-81c20c3e8815 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 14/04/2025 à 12:56

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/04/2025